



Le 5 décembre 2019

Toutes les raisons de lutter dans la métallurgie

Le 5 décembre prochain sera, pour les salariés de la métallurgie, une journée de mobilisation essentielle pour au moins deux raisons. D'abord, la défense et l'amélioration de nos systèmes de retraite, mobilisation qui unifie tous les travailleurs de France (public, privé, actifs, chômeurs, retraités) Et aussi la bataille engagée pour une convention collective nationale de progrès social, plus spécifique aux métallos mais tout aussi importante, car elle concerne leurs droits contenus aujourd'hui dans les accords nationaux et les conventions collectives, que le patronat (UIMM) veut remettre en cause.

Deux raisons d'agir pour une journée de lutte et de grève, deux raisons d'être présents ce jour là.

Les retraites

On voudrait nous faire croire que seuls les régimes spécifiques sont concernés par cette contre-réforme des pensions. C'est faux ! Tous les salariés du privé et du public, du régime général comme des régimes spéciaux sont dans le viseur.

Le projet gouvernemental est simple et peut se résumer à la volonté de casser nos systèmes basés sur la solidarité via la répartition. Ils seraient remplacés par un système à points qui individualiserait et précariserait nos futures retraites. Cette contre-réforme, le gouvernement veut la faire passer par la loi avant l'été prochain.

Aussi la bataille ne fait que commencer et le gouvernement, les partis politiques de la majorité mais aussi ceux de droite, le patronat dans son ensemble et malheureusement certains syndicats vont mettre toutes leurs forces et leur puissance médiatique pour imposer leurs vues.

La CGT se bat pour une autre réforme des retraites et porte un ensemble de revendications, notamment : un départ à taux plein à 60 ans, une prise en compte des pénibilités, des années d'études et de précarité, une augmentation générale des pensions...

Le 5 décembre est un point de départ dans l'expression du rapport de forces au service de l'intérêt des salariés. La CGT métallurgie appelle sans retenue les salariés à répondre aux appels à la grève de leurs syndicats et à participer aux manifestations qui seront organisées dans leur ville et territoire.

Les conventions collectives et le droit dans la métallurgie

Depuis plus de 3 ans, tous les sujets contenus dans les conventions collectives et accords nationaux de notre branche sont sur la table de négociation. Cela va de sujets tels les classifications, le temps de travail, les conditions de travail, la prévoyance ou encore les rémunérations...

Cette négociation, considérée comme historique pour toutes les parties prenantes, est rentrée dans sa phase finale. Le dernier sujet qu'est la rémunération rentre en discussion le 22 novembre. Pour l'UIMM, cette négociation doit se conclure en juin prochain.

La CGT Métallurgie porte, à travers son projet de Convention collective nationale, des propositions de progrès social, construites avec les salariés pour répondre à leurs attentes.

Le 5 décembre sera une étape importante !

Le 5 décembre, il nous faut tenir le général (qu'est la défense de nos systèmes de retraite) et notre particulier (que sont nos droits dans notre branche). Le succès du 5 décembre sera un point d'appui pour la réussite de la journée d'action des métallurgistes du 7 février pour une convention collective nationale. Pour cela, la CGT métallurgie invite tous les salariés de la branche à répondre aux appels qui seront organisés ce jour et qui pourront prendre la forme de :

- débrayages ou grèves dans les entreprises,
- rassemblements devant le siège du patronat du département,
- manifestations régionales interprofessionnelles pour défendre nos droits communs à tous.

Dès le 6 décembre, les syndicats sont invités à organiser des assemblées générales pour décider collectivement des suites de la mobilisation.

Le 14 novembre 2019

BULLETIN DE CONTACT ET D'ADHÉSION

NomPrénom
Adresse.....
Tel@



Bulletin à remettre à un militant de la CGT ou à envoyer à FTM-CGT - Case 433 - 263 rue de Paris, 93100 Montreuil